**Zeitschrift:** Heimatschutz = Patrimoine

**Herausgeber:** Schweizer Heimatschutz

**Band:** 75 (1980)

**Heft:** 1-fr: Notre 75e anniversaire

Vereinsnachrichten: Communications

## Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

#### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

#### Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

**Download PDF:** 30.11.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

## Décisions du comité central

# Programme pour les années 80

ti. Tandis que les sections doivent s'attacher surtout au travail pratique de protection des sites dans leur rayon d'action, la Ligue suisse du patrimoine national (LSP), durant les années 80, entend se consacrer surtout, en vertu d'un principe de répartition du travail, à des tâches d'information et d'éducation, aux interventions dans le domaine politique, à la coordination et à l'obtention de nouvelles ressources financières.

C'est ce qu'a décidé le comité central LSP lors d'une séance tenue le 26 janvier à Zurich. Il a adopté en cette circonstance un programme général pour la décennie à venir, ainsi qu'un plan d'activité pour 1980. Le programme général a pour but de déterminer les points principaux d'une activité à longue échéance et de donner ainsi aux responsables des directives propres à inspirer les projets d'avenir et leur application.

#### Information

Dans une première liste de mesures, il est prévu de renforcer l'activité de la LSP et, par ce moyen, de contribuer davantage à la formation de l'opinion publique et d'intensifier les relations internes et externes. Sont notamment projetés:

- le développement progressif de la revue
- la diffusion régulière d'un service de presse
- la rédaction d'une série de publications LSP contenant des directives et des recommandations concernant les questions actuelles de protection du patrimoine.

### Formation et éducation

La protection du patrimoine est une tâche qui ressortit en bonne partie à l'éducation. Pour s'y appliquer, des travaux préparatoires approfondis sont nécessaires. Aussi le comité central a-t-il décidé de former une commission interdisciplinaire qui devra étudier de près l'ensemble complexe des questions que pose un travail de formation et d'éducation. Elle sera en outre chargée de soumettre aux organes LSP des propositions concrètes concernant la formation de la jeunesse et des adultes, qui puissent être insérées dans les programmes annuels d'activité de la LSP.

Mais la Ligue ne doit pas négliger non plus la formation interne. Aussi est-il prévu d'organiser régulièrement des *journées d'étude*, pour les cadres de la LSP et de ses sections, consacrées à des sujets pratiques de protection des sites, ainsi que pour élaborer en commun les prises de position et les tactiques à adopter.

## **Questions politiques**

Pour pouvoir contribuer davantage à la solution des problèmes actuels de protection du patrimoine, la LSP et ses sections entendent renforcer durant les années 80 leur engagement politique. On prévoit surtout:

- Des efforts pour obtenir une plus stricte application des lois existantes
- Des démarches en faveur d'indispensables lois nouvelles
- La promotion d'une politique fiscale favorable au patrimoine culturel
- Des interventions plus appuyées lors de scrutins et élections

- Le lancement de campagnes destinées à soutenir politiquement, techniquement et financièrement des tâches pratiques de protection du patrimoine, de concert avec des partenaires appropriés.

## Coordination

La collaboration avec les sections, juridiquement indépendantes, doit être améliorée, notamment dans le secteur de l'information, de la documentation, des échanges d'expériences et de diverses prestations de services. On s'efforcera également de chercher et cultiver d'étroits contacts avec les groupements régionaux et locaux à buts analogues. On prévoit en outre de fonder de nouvelles sections dans les cantons du Tessin et du Jura.

#### Ressources financières

Pour pouvoir remplir les tâches prévues et élargir le champ d'action, il y a aussi de grands efforts à entreprendre pour l'obtention de nouvelles ressources financières.

## En bref

### Nouveaux présidents

lsp. L'assemblée générale de la section grisonne a approuvé de nouveaux statuts et porté à la présidence de l'association M. Hans Rudolf Bener (Coire). – Un changement est à signaler aussi à la tête de la section du Valais romand, où M. Jean-Claude Michelet (Sion) succède au conseiller national Bernard Dupont.

## Calendrier

## Ligue suisse du patrimoine national

21/22 juin: assemblée des délégués, Journée des membres et remise du prix Wakker à Soleure.

## **Section bernoise**

13/14 septembre: fête du 75<sup>e</sup> anniversaire et grand programme de réjouissances à Wangen-sur-l'Aar.